LEADER
GROUPE D'ACTION LOCALE
PETR ARIÈGE

BOÎTE À OUTILS

Grille multicritères de sélection

PROJETS EUROPÉENS LEADER 2023-2027

Cette grille d'analyse multi-critères s'appuie sur le travail réalisé par le PNR des Pyrénées Ariégeoises.
Elle a été revisitée au regard du programme européen LEADER 2023-2027 du PETR de l'Ariège.

Il s'agit d'un outil synthétique qui permet d'avoir une vue globale des défis du programme européen LEADER, et qui conduit à adopter une approche systémique de la stratégie européenne du PETR de l'Ariège. La grille s'organise en 3 cadrans, correspondant à ces défis : à l'intérieur de chaque cadran, plusieurs critères seront ciblés lors de l'atelier de travail LEADER du 09.03.2023.

C'est un outil de dialogue, d'aide à la décision ou d'évaluation, qui va guider la sélection des projets européens LEADER.

Cette grille incarne l'approche européenne LEADER qui repose sur 7 piliers:

1. La démarche ascendante
2. La stratégie locale
3. Le partenariat local
4. Les actions intégrées et multi-sectorielles
5. Le travail en réseau
6. L'innovation
7. La coopération

Au-delà du programme européen LEADER, cet outil serait intéressant comme instrument de concertation au sein des commissions et instances locales qui mettent en oeuvre le projet de territoire du PETR de l'Ariège (CRTE, CTO).

- Considérer le territoire comme le terreau de **projets novateurs**
- Créer au sein du territoire un **écosystème favorable à l'innovation**
- Identifier les idées en devenir et les aider à grandir
- Miser sur les « **petits » projets porteurs de «grands» changements**
- Faire **essaimer les bonnes idées** ici, en Région et en Europe
- Développer ensemble une **nouvelle culture de projet et de territoire**

Le GAL souhaite que LEADER puisse soutenir des **actions innovantes** s'inscrivant dans la stratégie du territoire et qu'il puisse servir de laboratoire d'expérimentation pour l'ensemble des acteurs.

Le GAL estime primordial de **rechercher et d'encourager des solutions nouvelles et innovantes aux problèmes locaux ou de tirer parti des possibilités existantes**. Ce concept d'innovation s'applique aux actions, aux types d'activités soutenues, aux produits ou services développés, etc., mais aussi – aspect capital – à la manière d'agir. Cette volonté d'innovation apparaît dans le titre des objectifs opérationnels et se retrouvera de manière plus détaillée dans les fiches-actions et les grilles de sélection.

Innovation & mise en réseau

Le GAL à travers son travail d'animation territoriale et d'accompagnement de projets encouragera les processus d'innovation territoriale des porteurs de projets LEADER. L'innovation est entendue comme une réponse nouvelle à une problématique et/ou à un besoin identifié collectivement dans un territoire, en vue d'apporter une amélioration du bien-être et un développement local durable.
Son caractère proprement « innovant » repose sur plusieurs éléments caractéristiques qui se combinent tel que :

- ·Une adaptation fine de la réponse à un contexte territorial donné
- ·Une mobilisation des ressources et atouts locaux
- ·Un modèle économique durable
- ·Une capacité à mobiliser les acteurs locaux et notamment les citoyens dans une logique de co-construction et de coproduction

L'innovation territoriale LEADER sera tournée vers l'amélioration de la vie des habitants. Cela va de la réponse à un besoin qui accroît le bien-être des habitants ou leur capacité d'action ou de codécision à la redynamisation sociale et économique du territoire, en passant par le développement durable et la préservation du cadre de vie. L'innovation territoriale telle que le GAL l'a défini est donc protéiforme. Elle peut-être sociale, technologique, organisationnelle, d'usage, etc…
Le territoire du PETR doit devenir à la fois un écosystème et un lieu privilégié de l'innovation (proximité des acteurs, vie sociale, etc.).

« L'innovation se développe plus favorablement dans un écosystème où l'atmosphère est, généreuse envers les créatifs, accueillante envers les étrangers, tolérante envers les déviants et attire les talents » Intelligence-territoriale.fr par Arnaud PECHENOT PAILLOT

Lors de la sélection des projets LEADER, le GAL sera vigilant aux conditions de mise en œuvre de l'innovation territoriale par le porteur de projet. Il devra pouvoir démontrer sa capacité, à travers le projet proposé, à répondre aux besoins spécifiques d'un territoire (en matière de développement économique, de bien être, de participation citoyenne…) tout en créant localement les conditions de l'expression d'une intelligence collective et de l'implication directe des acteurs locaux.

Cette analyse de l'innovation se fera grâce à l'identification de huit facteurs clés de succès et un levier transversal, qui constituent autant d'ingrédients de la réussite des projets d'innovation territoriale.

1.Connaître les ressources, enjeux, et besoins spécifiques du territoire
2.Mettre en mouvement les acteurs du territoire et notamment les citoyens
3.Expérimenter : savoir faire preuve d'agilité dans la mise en œuvre du processus d'innovation
4.Gérer et manager différemment les ressources humaines
5.Accompagner les acteurs (bénévoles, partenaires, collègues…) avec des outils et compétences adaptés
6.Concevoir des modèles économiques adaptés et évolutifs
7.Evaluer les impacts du processus d'innovation
8.Partager et diffuser massivement les bonnes pratiques

On sélectionne une démarche de projet !

innovante
inclusive
participative
écologique

Il est donc important de vérifier si le porteur de projet fournit les éléments de preuve nécessaires qui permettent de garantir une bonne réalisation du projet : **éléments de preuve concrets et réalistes** concernant :

1.Une **bonne connaissance** des ressources, enjeux, et besoins spécifiques du territoire
2.Une **mise en mouvement** des acteurs du territoire et notamment des citoyens structurée et adaptée
3.La **protection de l'environnement et de la biodiversité**
4.L'**inclusion sociale** des publics éloignés
5.La **gouvernance** du processus d'innovation
6.La conception d'un **modèle économique** adapté et évolutif
7.**L'évaluation** des impacts du processus d'innovation
8.Le partage et la diffusion massive des **résultats du projet**

LEADER
GROUPE D'ACTION LOCALE
PETR ARIÈGE

Outil de dialogue & d'évaluation

La grille multicritère est un outil qui permet d'établir en amont des projets un dialogue avec les acteurs concernés.
Elle se pense comme une table ronde, qui facilite une appréhension globale des coûts et des bénéfices d'un projet pour le territoire au regard des trois grandes thématiques: une démarche de projet inclusive et partictipative, la transition écologique et l'inclusion sociale et territoriale.

Elle peut être utilisée comme :

- Un outil partagé, pour améliorer la compréhension des projets européens LEADER
- Un instrument de concertation pour travailler à améliorer chaque projet LEADER sur l'ensemble des coûts-bénéfices qu'il peut avoir sur le territoire
- Un outil d'aide à la priorisation et l'arbitrage entre différents projets européens LEADER

Chaque critère est « noté » suivant le principe suivant :

- dégradation 0/1
- amélioration 0.5/1
- excellence 1/1

Remarque :
Les critères proposés ne cherchent pas à évaluer les projets de manière «scientifique», mais plutôt à permettre un travail en concertation pour les améliorer avec l'ensemble des acteurs impliqués.

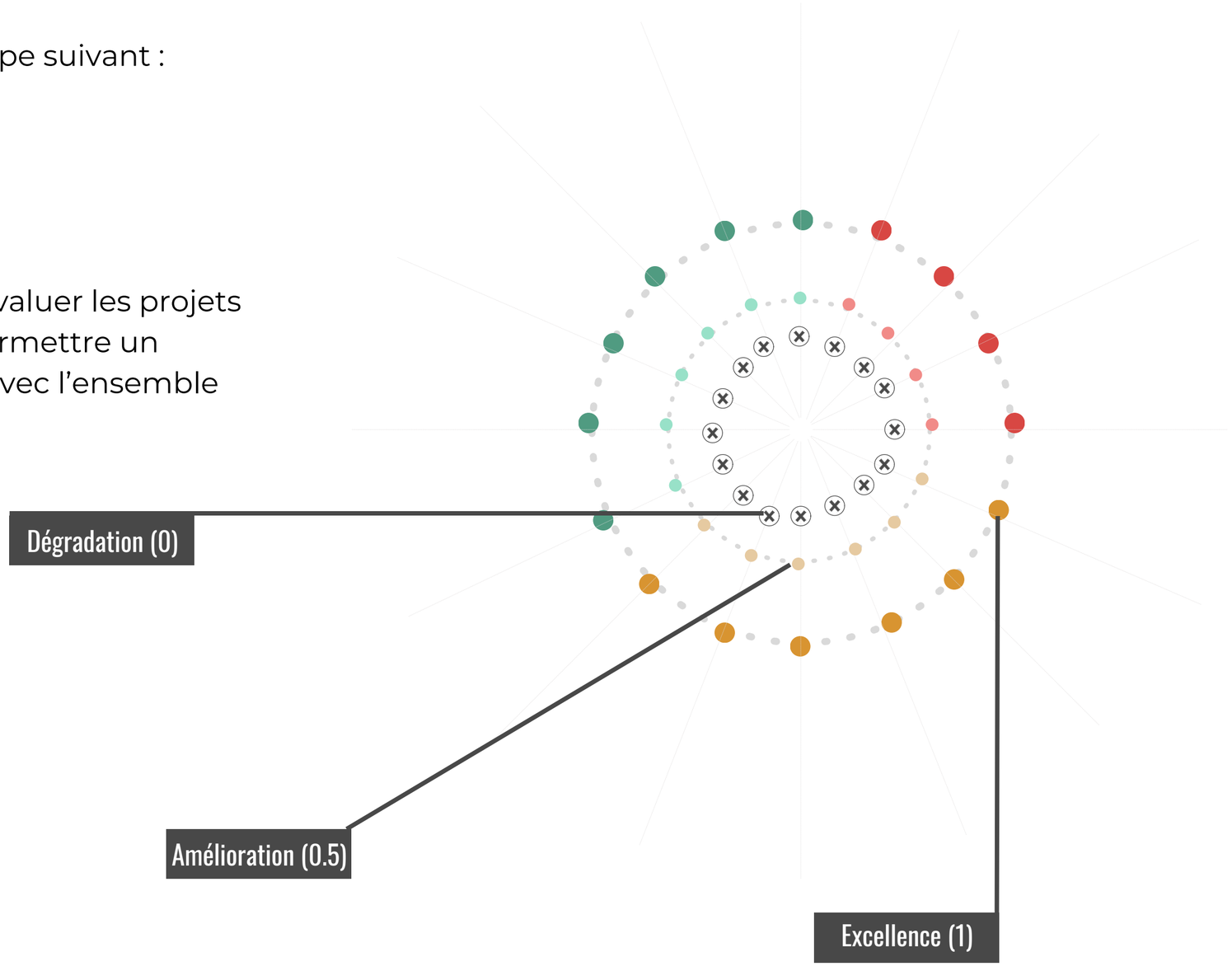

#1 DEMARCHE DE PROJET

#3 INCLUSION & DIVERSITE

- Handicaps
- Problèmes de santé
- Obstacles liés aux systèmes d'éducation et de formation
- Différences culturelles
- Obstacles sociaux
- Obstacles économiques
- Obstacles liés à la discrimination
- Obstacles géographiques

#2 TRANSITION ECOLOGIQUE

Le critère exprime les caractéristiques attendues d'un produit, d'un service ou d'un process. Il correspond à la cible (objectif) que l'on souhaite atteindre, et ce par rapport à quoi on va émettre un jugement de valeur.

L'**indicateur** permet lui de porter cette appréciation, ce jugement de valeur. Il s'appuie sur les informations que l'on peut collecter, formaliser, objectiver. Il permet de vérifier l'existence et le degré de présence du critère.

Par exemple, le critère « capacité d'un aménagement à accroitre la biodiversité sur les bâtiments et dans les espaces publics » pourra être apprécié via les indicateurs suivants : nombres d'arbres plantés, m2 d'espaces plantés… Par exemple, le critère « sobriété énergétique » peut être apprécié via l'indicateur « évolution de la consommation mensuelle ».

Définir les critères de la grille

La grille doit proposer des critères répartis dans 3 cadrans : si ces critères pourront être précisés dans leur formulation en fonction de chaque projet, ils balaient l'ensemble des aspects généraux à prendre compte pour définir une stratégie durable et cohérente. La grille peut être utilisée dans une appréciation intuitive des critères (amélioration ? dégradation ?) mais elle peut aussi servir à la définition d'indicateurs plus précis pour évaluer des projets ou stratégies.

D'autre part, il faut se poser la question de ce qui est une performance du projet (que l'on cherche à atteindre au mieux) et ce qui est une condition au projet (ou une contrainte, si l'on veut, mais qui est en fait, un niveau minimal d'exigence à instituer ou une priorisation dans les critères pour valider ou non l'intérêt d'un projet pour le territoire)

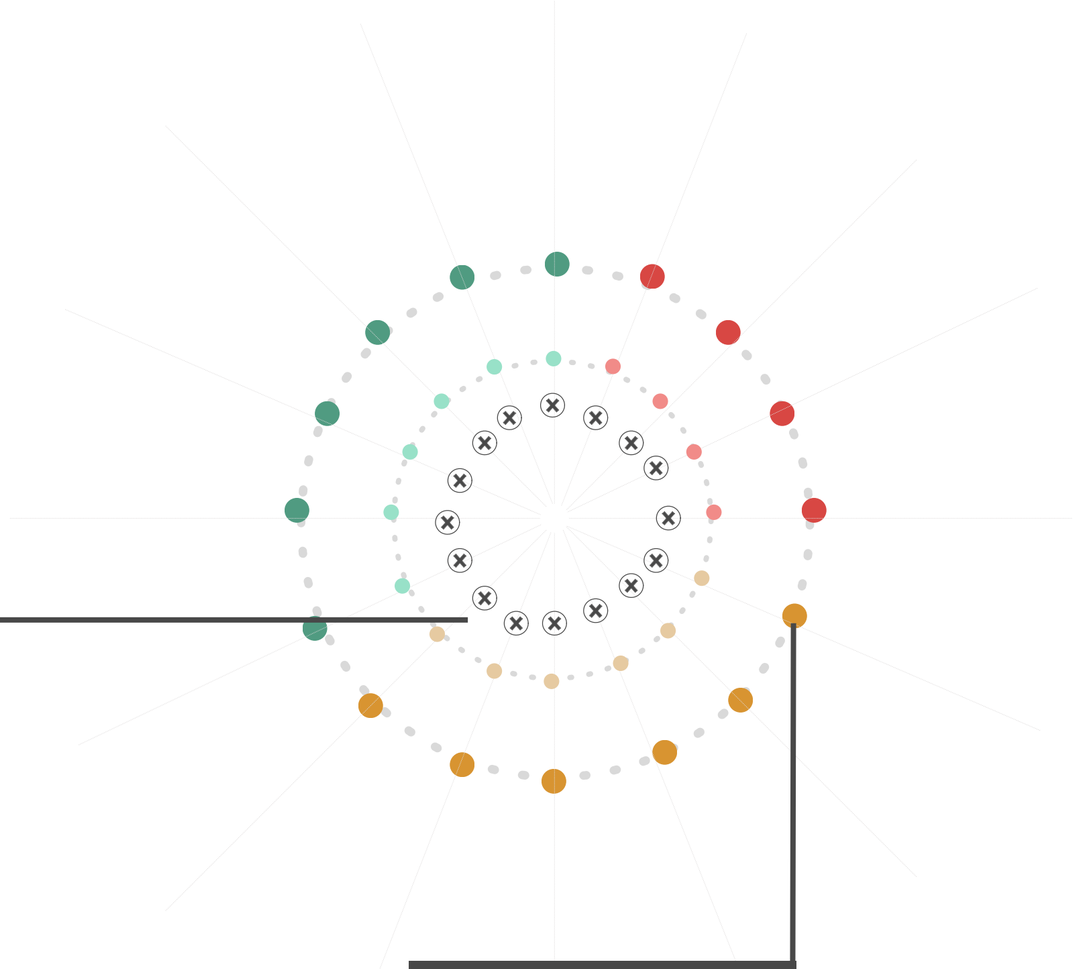

Condition au projet
Le projet entraîne une dégradation, il n'est pas acceptable !

Performance du projet
Ambition que le projet cherche à atteindre

OS 1

1. DEVENIR UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE, SOCIAL ET ÉCOLOGIQUE DE L'ESPACE

Objectifs opérationnels	Sous-objectifs opérationnels
1.1 Soutenir de nouvelles formes d'aménagement de l'espace démonstratives et exemplaires #Habitat #Aménagement urbain #Paysages	1.1.1 Promouvoir et faciliter de nouvelles formes d'éco-habitat respectueuses de l'environnement et de la mixité sociale, notamment en centre-bourg
	1.1.2 Soutenir les projets de réhabilitation du patrimoine architectural et de transformation des friches urbaines et rurales en faveur de projets territoriaux participatifs à vocation environnementale, sociale et économique
1.2 Faciliter l'accès à la connaissance sur les écosystèmes naturels pour tous (citoyens, élus, acteurs privés, acteurs publics) #Eau #Biodiversité #Ecosystèmes naturels #Continuités écologiques	1.2.1 Développer des actions démonstratives, pédagogiques et des outils en direction des élus, habitants, acteurs privés pour faciliter le changement de comportements en matière de protection des écosystèmes et d'un aménagement durable de l'espace
	1.2.2 Soutenir les projets d'expérimentation et d'innovation proposant des solutions d'aménagement urbain et paysager fondées sur la nature
1.3 Proposer des solutions de mobilité durables et solidaires #Mobilité	1.3.1 Etudier et aménager des solutions locales, durables et solidaires de mobilité
	1.3.2 Identifier, faciliter et structurer les initiatives de mobilité rurale, durable et solidaire à travers des actions de communication et de sensibilisation
1.4 Devenir un territoire sobre énergétiquement #Energies renouvelables et locales #Sobriété énergétique #Lutte contre la précarité énergétique	1.4.1 Soutenir les projets d'énergies citoyennes et participatives
	1.4.2 Accompagner les démarches collectives volontaristes et expérimentales en matière d'énergies nouvelles et de réduction des consommations énergétiques

PETR ARIÈGE

Devenir un territoire exemplaire en faveur de l'aménagement durable, social et écologique de l'espace

FICHE-ACTION 1 - FA1

LEADER
GROUPE D'ACTION LOCALE
PETR ARIÈGE

Artificialisation des sol
Déséquilibre démographique

Adaptation des espaces (lieux de vie, habitat...) aux évolutions sociales
Les mobilités douces, collectives, alternatives

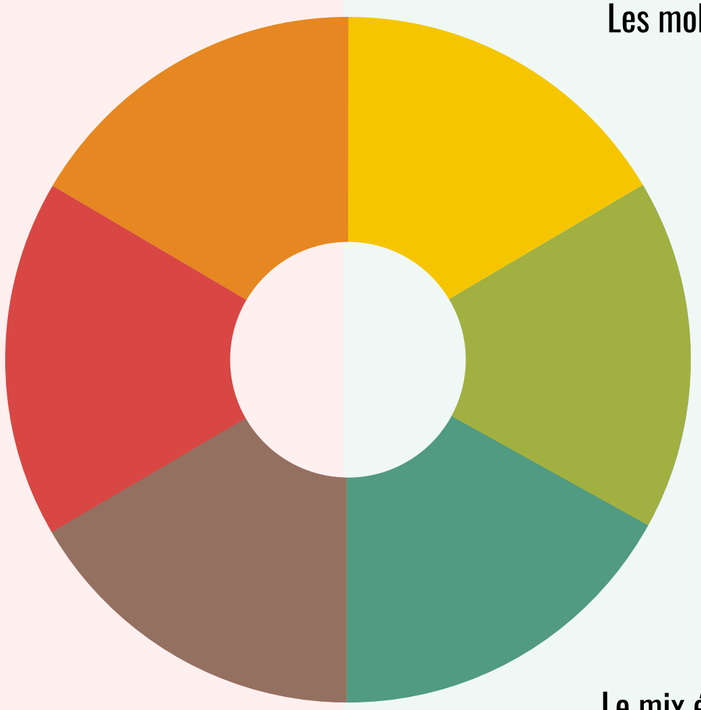

Vulnérabilité du territoire face aux aléas climatiques
Les impacts négatifs des activités humaines sur l'environnement notamment les substances phytosanitaires

Les solutions fondées sur la nature
Les continuités écologiques

La précarité énergétique
Un territoire énergivore et à forte émission GES

Le mix énergétique et les énergies renouvelables hors hydraulique

Tendances à inverser

Tendances à accélérer

OS 2

2. FAVORISER ET INVENTER DES SERVICES POUR TOUS ET DE NOUVELLES SOLIDARITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DANS UNE DÉMARCHE GLOBALE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Objectifs opérationnels	Sous-objectifs opérationnels
2.1 Développer des liens entres les générations et les populations à travers l'inclusion sociale et la participation #Santé #Sport #Jeunesse #Culture #Social	2.1.1 Soutenir l'investissement et le fonctionnement d'espaces collectifs, collaboratifs et innovants dans les domaines du social, de la culture, de la santé, du sport et de la jeunesse
	2.1.2 Soutenir l'investissement et le fonctionnement de services itinérants dans les domaines du social, de la culture, de la santé, du sport et de la jeunesse
2.2 Soutenir l'engagement et les parcours citoyens en faveur de nouvelles solidarités #Santé #Sport #Jeunesse #Culture #Social	2.2.1 Soutenir les actions de montée en compétences et d'animation en faveur de l'engagement citoyen et bénévole sur le territoire dans les domaines de la culture, de la santé, du sport et de la jeunesse
	2.2.2 Soutenir les projets territoriaux dans les domaines de la culture, de la santé, du sport et de la jeunesse portés collectivement par les habitants notamment par les jeunes

PETR ARIÈGE

Favoriser et inventer des services pour tous et de nouvelles solidarités sociales et territoriales dans une démarche globale d'éco-responsabilité

FICHE-ACTION 2 - FA2

LEADER
GROUPE D'ACTION LOCALE
PETR ARIÈGE

Inégalités territoriales d'accès à la santé
Inégalités territoriales d'accès à la culture
Inégalités territoriales d'accès à la formation

La mobilité et l'inclusion des publics vulnérables
Les services de proximité d'accès à la santé, au sport, à la culture, à la formation dans les zones rurales et de montagne

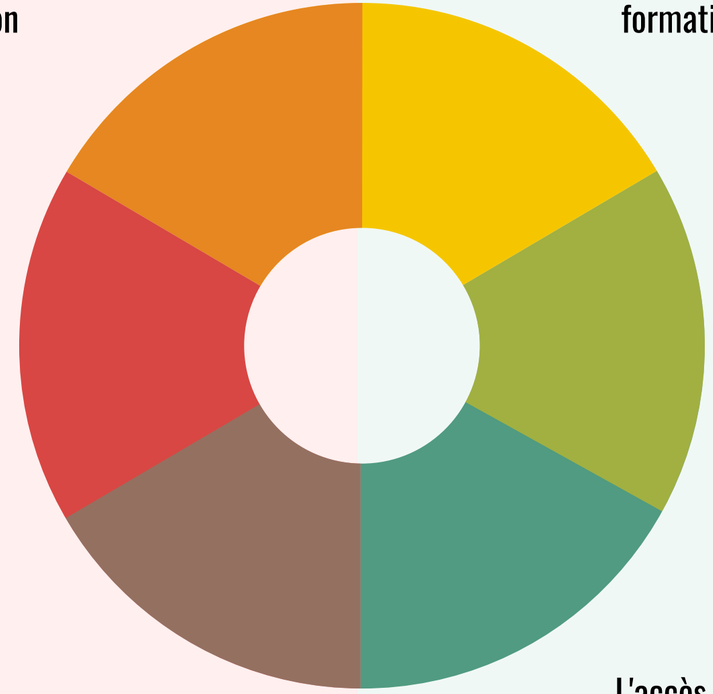

Précarisation croissante de l'emploi
Vulnérabilité des publics jeunes et âgés
Très fortes inégalités sociales
Part inquiétante des jeunes NEETs

L'engagement citoyen & le bénévolat
L'organisation et la structuration des acteurs, outils et réseaux d'inclusion sociale
L'implication citoyenne dans les projets de proximité

Pratiques sportives des jeunes (faible)
Absence de mutualisation et mise en réseau des équipements et services de proximité

L'accès aux formations et métiers d'avenir notamment ans le secteur de l'écologie, du sport et de l'économie sociale et solidaire

Tendances à inverser

Tendances à accélérer

OS 3	Objectifs opérationnels	Sous-objectifs opérationnels
3. ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DURABLE DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES.....	3.1 Valoriser et préserver les ressources agricoles et forestières #Foncier #Biodiversité #Diversification #Productions locales	3.1.1 Faciliter l'accès au foncier et favoriser la mobilisation foncière pour tous en soutenant notamment l'expérimentation agricole à travers l'installation et l'animation d'espaces et de lieux tests agricoles
		3.1.2 Favoriser le développement de l'agriculture biologique et de l'agroécologie en soutenant les démarches innovantes d'adaptation des cultures au changement climatique
	3.2 Structuration des filières locales, mutualisation des systèmes logistiques, développement de nouvelles modalités de commercialisation #Production locale #Filières durables	3.2.1 Soutenir la création et l'amélioration de lieux de stockage et de transformation collectifs
		3.2.2 Accompagner la relocalisation de l'alimentation et la commercialisation de proximité des productions locales
	3.3 Développer l'accessibilité de tous à une alimentation durable et saine #Circuits courts #Justice alimentaire #Système territorial alimentaire	3.3.1 Mettre en place des actions de sensibilisation et d'éducation à l'agriculture et à l'alimentation durables
		3.3.2 Favoriser l'accès de tous aux produits locaux
	3.4 Maintenir et développer l'activité pastorale (...) #Pastoralisme #Cohabitation des usages	3.3.1 Soutenir les actions innovantes et expérimentales d'animation pastorale et territoriale
		3.3.2 Soutenir les projets collectifs de restauration et de réhabilitation d'un patrimoine en zone rurale constitué de sites à haute valeur naturelle, y compris dans leur dimension socio-économique

PETR ARIÈGE

Accompagner de nouveaux modèles économiques agricoles et alimentaires fondés sur une agriculture écologique innovante, créatrice d'emploi et résiliente

FICHE-ACTION 3 - FA3

LEADER GROUPE D'ACTION LOCALE PETR ARIÈGE

Des mono-cultures très fortes dans le domaine de la production végétale et animale

Le renouveau des agriculteurs-exploitants
Imaginer un nouveau maillage des exploitations agricoles

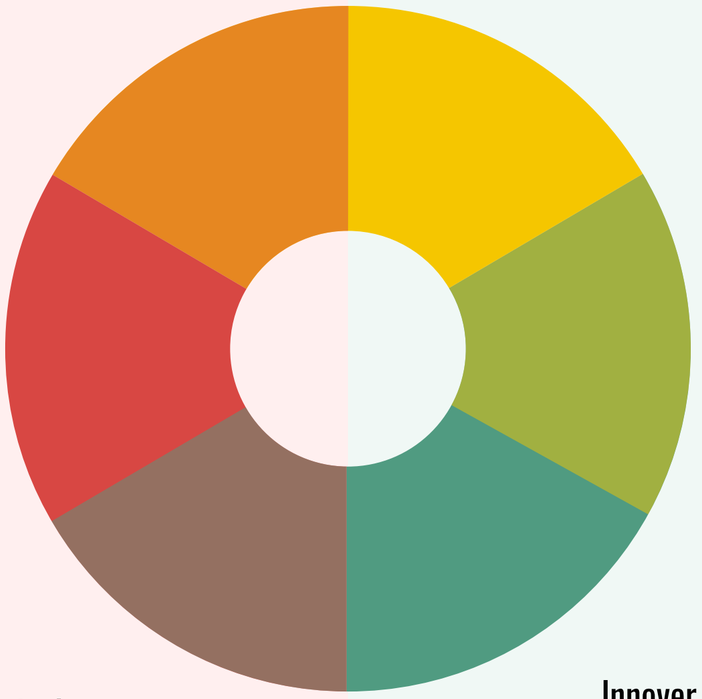

La sensibilisation citoyenne aux enjeux de l'agriculture locale et durable

Poursuivre les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et la protection des surfaces agricoles préservées

La précarité sociale des métiers agricoles
Les inégalités territoriales et sociales d'accès à une alimentation locale, saine et de qualité

La diminution de la SAU et du nombre d'exploitants agricoles
La fermeture des paysages

Innover dans l'exploitation de la sylviculture
Faciliter le développement de l'agro-écologie

Tendances à inverser

Tendances à accélérer

OS 4

4. ACCOMPAGNER ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES LOCAUX ET DURABLES EN VALORISANT LES RESSOURCES DE FAÇON RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

Objectifs opérationnels	Sous-objectifs opérationnels
4.1 Expérimenter des activités économiques s'inscrivant dans des modèles économiques innovants #Attractivité #Innovation #ESS #Economie circulaire	4.1.1 Soutenir et fédérer les processus innovants et collaboratifs d'accompagnement des porteurs de projets de la nouvelle économie (économie circulaire, économie de la fonctionnalité, économie des circuits courts, économie collaborative, économie sociale et solidaire, économie « verte », valorisant les ressources locales)
	4.1.2 Soutenir la création et l'amélioration de modes de production innovants fondés sur les savoir-faire traditionnels et l'économie de la fonctionnalité (mutualisation des moyens)
	4.1.4 Soutenir l'investissement et le fonctionnement de projets d'économie circulaire
4.2 Développer un tourisme vert, résilient et durable, en soutenant de nouvelles formes de services et produits, mais aussi d'emploi et de travail, socialement et écologiquement responsables #Tourisme nature	4.2.1 Accompagner la conception d'espaces et de nouveaux produits et services touristiques durables fondés sur la préservation et la valorisation des ressources locales, des patrimoines et des compétences du territoire
	4.2.2 Soutenir les projets d'économie touristique fondés sur la préservation de la nature et des espaces naturels sensibles
4.3 Soutenir l'artisanat et le commerce de proximité dans les zones rurales et isolées de montagne #Artisanat #Commerce de proximité	4.3.1 Encourager le développement d'une offre sans voiture en soutenant le développement de services de commerce en itinérance et de services de proximité sur les communes rurales et isolées
	4.3.2 Soutenir les projets économiques de proximité fondés sur les circuits courts économiques et solidaires

PETR ARIÈGE

Accompagner et développer de nouveaux modèles économiques locaux et durables en valorisant les ressources locales de façon responsable et solidaire

FICHE-ACTION 4 - FA4

LEADER
GROUPE D'ACTION LOCALE
PETR ARIÈGE

Le taux d'évolution négatif de l'emploi

Le faible niveau de reprise-transmission dans le secteur de l'artisanat
Le faible niveau de qualification

La diminution continue des métiers de l'administration (éducation, santé, social)

La chute de la sphère productive

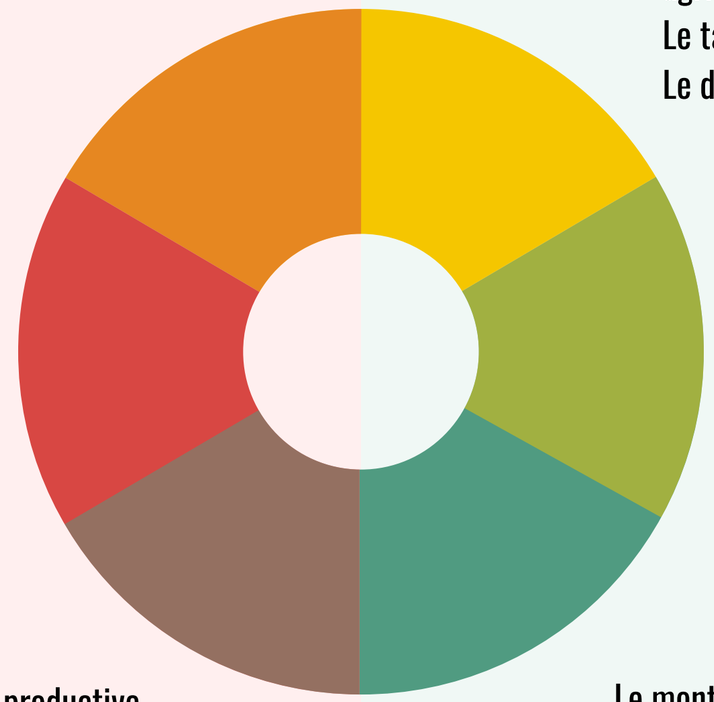

Les métiers verts en lien avec l'explosion des surfaces agricoles et forestières constatée
Le taux de croissance positif de création d'entreprises
Le dynamisme du secteur touristique

De nouvelles formes d'emploi et de travail
Le développement de l'économie sociale et solidaire
Le soutien aux initiatives sociales et solidaires (SCOP, SCIC, associations intervenant dans le champ de l'ESS)

Le montage de projets collectifs sous forme de partenariats structurés (réseaux, archipels, opérations collaboratives...)

Tendances à inverser

Tendances à accélérer

Questions à se poser

2 questions évaluatives max. par item

- 1 pour questionner la conditionnalité
- 1 pour questionner l'exemplarité

Questions évaluatives
-> simples
-> amenant une réponse claire pour répondre aux critères et en tenant compte des tendances à inverser/accélérer